

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU PROJET ET PERSPECTIVES

Le bon fonctionnement des activités de l'Observatoire du Bassin du Niger est étroitement lié aux Structures Focales Nationales de l'ABN, dont le rôle reste à consolider. Les contraintes et les difficultés majeures rencontrées concernent :

- les procédures d'acquisition des données ;
- la faible réactivité des structures focales et des producteurs nationaux de données;
- l'insuffisance des financements internes à l'ABN pour pérenniser les activités de l'Observatoire du Bassin du Niger.

La 30^{ème} session du Conseil des Ministres de l'ABN, tenue en octobre 2011 à Ndjamena invite :

- le Secrétariat Exécutif de l'ABN à prendre les dispositions nécessaires pour rechercher et mobiliser les ressources financières, humaines et matérielles nécessaires à la mise en œuvre efficiente du Plan de Développement de l'Observatoire du Bassin du Niger ;
- les Etats membres à s'impliquer d'avantage en vue d'appuyer les efforts de l'ABN dans la recherche des ressources financières pour l'exécution des projets et programmes du Plan de développement de l'Observatoire du Bassin du Niger.



Le bassin du fleuve Niger, le troisième le plus important d'Afrique, est partagé par neuf Etats qui ont créé en 1980 l'Autorité du Bassin du Niger.

De nombreux aménagements ont été réalisés ou vont l'être dans différentes parties du bassin, modifiant profondément l'environnement naturel et humain.

Les bénéficiaires du projet sont l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) et ses neuf Etats membres :

- Benin,
- Burkina Faso,
- Cameroun,
- Côte d'Ivoire,
- Guinée,
- Mali,
- Niger,
- Nigeria,
- Tchad.

Le projet, qui s'est déroulé de 2005 à 2010, est financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial à hauteur de 1 200 000 €, auxquels s'ajoutent des cofinancements du Ministère français des Affaires Etrangères et Européennes, de l'Agence Française de Développement, du Fonds pour l'Environnement Mondial et de la Banque Africaine de Développement.

Le FFEM a pour mission de favoriser la protection de l'environnement mondial dans les pays en développement, depuis sa création par le gouvernement français en 1994.



www.ffem.fr
www.abn.ne
<http://sie.abn.ne/sie>



PROJET D'APPUI À LA MISE EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT DU BASSIN DU FLEUVE NIGER

Le Projet d'appui à la mise en place d'un observatoire de l'environnement du bassin du fleuve Niger est une intervention destinée à fournir à l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) un ensemble d'outils d'aide à la décision en vue d'améliorer la gestion concertée et coordonnée des ressources naturelles et l'environnement du bassin du Niger.

L'Autorité du Bassin du Niger a été créée en 1980 à Faranah (Guinée) en lieu et place de la Commission du Fleuve Niger, qui avait vu le jour en 1964 à Niamey (Niger). L'ABN a mis en œuvre de 2002 à 2008 le processus de Vision partagée pour le Développement durable du bassin du Niger, dont le programme d'investissement est en cours de réalisation.



LES PRINCIPAUX ACQUIS DU PROJET

- Etude de base pour l'opérationnalisation de l'Observatoire du Bassin du Niger
- Etablissement d'une liste de 28 indicateurs et de leurs spécifications
- Plate-forme SIG et situation de référence des indicateurs
- Plan de Développement de l'Observatoire du Bassin du Niger
- Importante concertation avec les pays à travers la tenue de plusieurs ateliers nationaux et régionaux



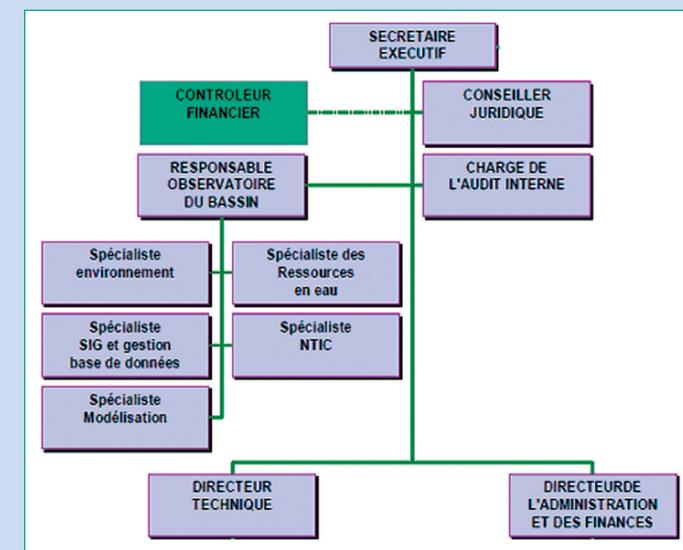
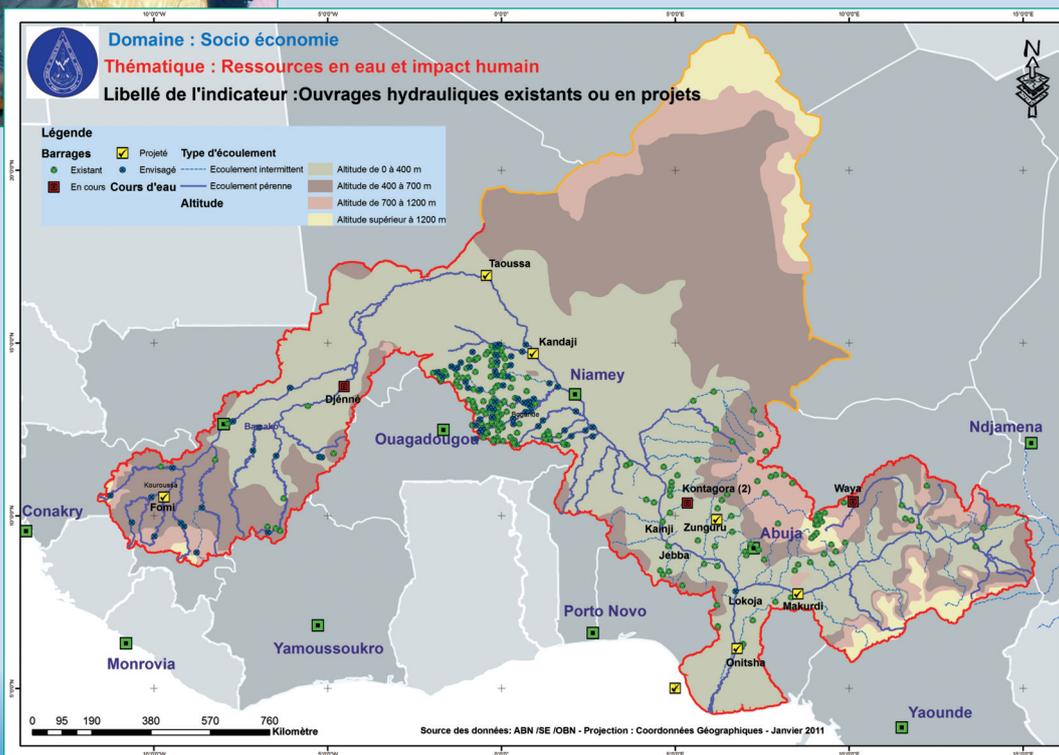
Le projet répond à un besoin majeur, plébiscité par l'ensemble des acteurs (Etats membres, partenaires techniques et financiers) concernant la connaissance de l'environnement naturel et humain, pour l'aide aux prises de décisions.

LES 28 INDICATEURS

- | | |
|---|---|
| 1 Densité agro-démographique | 16 Superficies annuelles touchées par les feux de brousse |
| 2 Densité de population | 17 Indice de développement humain |
| 3 Taux moyen de croissance démographique par an | 18 Indice de sécheresse |
| 4 Importance des superficies inondées | 19 Taux de dégradation des terres arables par érosion éolienne et hydrique |
| 5 Prévalence des maladies d'origine hydrique | 20 Proportion de terres ensablées |
| 6 Taux brut de scolarisation | 21 Débits à des points clés |
| 7 Taux brut d'alphabétisation | 22 Respects des débits d'objectif environnementaux |
| 8 Production hydroélectrique | 23 Superficies aménagées en irrigation avec maîtrise totale et partielle de l'eau |
| 9 Taux d'accès à l'eau potable | 24 Compatibilité des ouvrages hydrauliques existants et en projet |
| 10 Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement | 25 Prélèvement d'eau de surface et souterraine |
| 11 Indice de rejets municipaux dans les eaux douces (MES, DBO) | 26 Production agricole par types de spéculation et par mode de production |
| 12 Taux d'accroissement de la production de poissons | 27 Superficies forestières |
| 13 Importance du cheptel | 28 Evolution du couvert végétal |
| 14 Taux d'érosion hydrique | |
| 15 Niveau de gestion des aires protégées | |



L'Observatoire du Bassin du Niger a été créé au sein du Secrétariat exécutif lors de la réforme organisationnelle de l'ABN en janvier 2004.



L'équipe permanente de l'Observatoire du Bassin du Niger est constituée de six cadres spécialisés en ressources en eau, modélisation hydraulique, environnement, informatique, systèmes et technologies de l'information, gestion des données et le Responsable de l'Observatoire lui-même. L'équipe a réalisé une partie importante des activités du projet en régie.